

Les Vieux méritent mieux !

Chacun de nous a dans son entourage un parent, un voisin, un ami qui vieillit. Derrière le slogan « Les Vieux méritent mieux », il n'y a ni posture ni exagération : il y a des vies, des familles, des professionnels, et un pays déjà en retard pour se préparer à son grand rendez-vous démographique. Dans cinq ans, la France comptera 21 millions de personnes de plus de 60 ans — près d'un tiers de la population — et le nombre des 75-84 ans aura bondi de 48 % en une décennie. Les personnes de plus de 85 ans, un peu plus de 2 millions aujourd'hui, seront près de 5 millions en 2050. Ce n'est pas une « tendance », c'est une transformation de société, avec des conséquences sociales, territoriales, économiques et sanitaires majeures.

Or, depuis 2007, les gouvernements successifs ont promis une loi ambitieuse sur le grand âge. Rapport après rapport, concertation après concertation, l'évidence s'est imposée à tous — Défenseure des droits, CESE, Cour des comptes : il faut une réforme structurelle et des moyens à la hauteur pour faire face à cette vague démographique. Et pourtant, l'échéance a été sans cesse repoussée. Même la loi de programmation pluriannuelle, inscrite dans la loi « Bien vieillir » pour fin 2024, est restée lettre morte.

Cette inaction a un coût humain d'abord, économique ensuite. La Cour des comptes évalue qu'un seul gain d'un an d'espérance de vie sans incapacité ferait économiser environ 1,5 milliard d'euros à l'Assurance maladie. La prévention, l'adaptation de l'offre dans nos territoires et la qualité des accompagnements ne sont pas des « charges » : ce sont des investissements rationnels, créateurs de valeur collective.

Pendant que la décision politique s'égare, le terrain s'essouffle. Ehpad, services à domicile et habitats intermédiaires : plus de 65 % des établissements et services médico-sociaux ont terminé 2024 en déficit (131 000 € en moyenne), 70,5 % manquent de personnel et le secteur souffre d'un absentéisme record ; on y déplore un nombre d'arrêts de travail 142 % plus élevé que la moyenne des autres secteurs. Voilà la réalité de celles et ceux qui accompagnent, chaque jour, nos concitoyens âgés.

Le vieillissement n'est ni un marqueur partisan ni une querelle d'experts : c'est un choix de société. Nous, le collectif « Les Vieux méritent mieux », demandons une décision claire, datée, financée : l'adoption en 2026 d'une loi de programmation pluriannuelle pour le grand âge, assortie d'un financement pluriannuel garanti. Nous appelons à porter l'effort national à 1,6 % du PIB pour l'autonomie — soit 11,5 milliards d'euros supplémentaires par an — afin d'aligner la France sur la moyenne européenne. C'est la condition pour mieux accompagner les personnes âgées, garantir la survie des Ehpad, résidences autonomie et services à domicile d'aujourd'hui, et préparer, lucidement, l'avenir.

Cette réforme doit reposer sur cinq piliers simples, concrets, immédiatement compréhensibles par tous : la liberté de choisir son lieu de vie, l'exercice de la pleine citoyenneté et cela jusqu'au bout de la vie pour les personnes que nous accueillons, des professionnels en nombre suffisant, formés et reconnus, l'accessibilité financière, la prévention de la perte d'autonomie et l'adaptation des territoires et des infrastructures. Le 16 octobre, dans toute la France, personnes âgées, proches aidants, professionnels et organisations se rassembleront et uniront

leur voix pour affirmer : il n'y a plus de temps à perdre, le grand âge doit devenir une priorité nationale.

Nous réclamons un cap et une méthode : programmer, investir, évaluer. Vieillir est notre destin commun, donc une responsabilité partagée. Elle nécessite un choc d'attractivité des métiers : rémunérations, conditions de travail, formation et perspectives.

« Les Vieux méritent mieux », c'est une exigence morale, un impératif démocratique et une opportunité économique. À l'État, nous disons : tenez vos engagements républicains, inscrivez la réforme dans la durée, financez-la à la hauteur des besoins. Aux collectivités, aux partenaires sociaux, aux acteurs de l'écosystème, nous tendons la main : faisons cause commune pour organiser les parcours, fluidifier les coopérations, valoriser l'innovation utile. Aux citoyens, enfin, nous proposons un pacte : celui d'une société qui regarde son vieillissement en face, avec lucidité et optimisme, et qui décide d'en faire un levier de dignité, de solidarité et d'emploi.

Le temps des constats est révolu. Place à l'action, maintenant. Les Vieux méritent mieux.

Signataires

ADEDOM - Patrick Malphettes, président

ADMR - Marie-Josée Daguin, présidente

AD-PA - Pierre Roux, président

CNDEPAH - Emmanuel Sys, président

FEHAP - Marie-Sophie Desaulle, présidente

FESP - Brice Alzon, président

FHF - Arnaud Robinet, président

FNAAFP/CSF - Nicolas Guillon, président

FNADEPA - Jean-Pierre Riso, président

FNAPAEF - Françoise Gobled, présidente

FNAQPA - Sarah Imaaingfen, présidente

GEPSO - Julien Blot, président

MUTUALITÉ FRANÇAISE - Eric Chenut, président

NEXEM - Alain Raoul, président

PETITS FRÈRES DES PAUVRES - Anne Généau, présidente, Alain Villez président de PFP-AGE

SYNERPA - Jean-Christophe Amarantinis, président

UNA - Marie-Reine Tillon, présidente

UNASSI - Virginie Merlatti, présidente

UNCCAS - Luc Carvounas, président

UNIOPSS - Daniel Goldberg, président